

Informations sur le parcours client et les tarifs applicables au 10 avril 2018

**1. Le parcours client pour l'implémentation du code USSD attribué au niveau d'un réseau d'opérateur**

Suite à l'attribution d'un code USSD de format 2XXX par l'ARTP, le parcours du fournisseur de Services à Valeur Ajoutée pour l'implémentation de ce code au niveau d'un réseau d'opérateur est le suivant :

1. Demande du fournisseur SVA avec copie de la décision d'attribution du code USSD délivrée par l'ARTP ;
2. Etude technique de l'opérateur (25 jours);
3. Signature du contrat avec le fournisseur SVA (5 jours) ;
4. Conception du service par le fournisseur SVA ;
5. Transmission du lien sécurisé par le fournisseur ;
6. Mise en place de l'interconnexion et déploiement du service (15 jours) ;
7. Facturation.

**2. La tarification**

Les opérateurs sont tenus de mettre à la disposition des fournisseurs de service à valeur ajoutée, à travers une offre commerciale, toutes les informations relatives au parcours client ainsi qu'une proposition tarifaire orientée vers les coûts. La tarification de l'offre d'accès USSD de classique est donnée par le tableau suivant :

<b>Frais accès au service</b>	350.000 FCFA HT
<b>Frais de maintenance</b>	500.000 FCFA HT/ annuel
<b>Frais transactionnels par session</b>	- De 0 à 299 999 : 50 FCFA HT ; - De 300 000 à 499 999 : 30 FCFA HT ; - De 500 000 à plus : 20 FCFA HT.
<b>Session</b>	Une session est le parcours d'un client mobile depuis son entrée dans le portail USSD du partenaire jusqu'à sa sortie

**Les services optionnels feront l'objet d'une facturation supplémentaire suivant les offres de l'opérateur.**